

COMMUNE DE FARAMANS

Comptes-rendus du Conseil Municipal

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2023 à 20h00

Absents : P. Burlet (pouvoir à G. Carras), F. Ferraris (pouvoir à G. Bourdat).

1 - Extension de la vidéoprotection : demandes de subventions

M. le Maire expose au Conseil Municipal que le système de vidéoprotection montre régulièrement son utilité et qu'il serait utile de renforcer et d'étendre sa zone de couverture. Un projet d'extension a été établi avec les services de gendarmerie pour un coût estimé à 162 720.20 € HT.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

- État (DETR) : 32 544.04 € (20 %) ;
- Région Auvergne-Rhône-Alpes : 72 632.12 € (44.64 %) ;
- Département de l'Isère : 25 000 € (15.36 %) ;
- Commune : 32 544.04 € (20 %).

M. le Maire propose donc de déposer des demandes de subventions auprès de l'État, de la Région et du Département pour les montants ci-dessus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à déposer lesdites demandes de subventions pour l'extension de la vidéosurveillance sur la commune.

2 - Demandes de subventions FAFA

M. le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux de réfection et mise en sécurité du terrain de football pourraient être subventionnés par le Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA).

Il serait possible de demander :

- 10 000€ pour le terrain ;
- 6 000 € pour la main courante.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à déposer deux demandes de subventions auprès du Fonds d'Aide au Football Amateur telles que définies ci-dessus.

3 - Fermages : attribution de lots

M. le Maire expose au Conseil Municipal que les lots communaux n°11, 13, 20, 21, 22 et 23 à Moleize sont libres et que deux exploitants agricoles de la commune se sont portés candidats pour les reprendre : MM. Mikaël GROS et Jérémy TIGNEL.

Il propose d'attribuer :

- les lots 11, 20 et 21 à Mikaël GROS ;
- les lots 13, 22 et 23 à Jérémy TIGNEL.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette attribution et autorise M. le Maire à signer les baux.

4 - Affouage

Concernant la campagne 2023-2024 d'affouage, M. le Maire propose :

- d'ouvrir la coupe n°14 à Faramans (coupe en cours) ;
- d'approuver le règlement d'exploitation ;
- d'ouvrir les inscriptions, en mairie, du lundi 4 décembre au samedi 16 décembre 2023 (numéro de téléphone de l'affouagiste et du bûcheron obligatoires) ;
- de fixer le nombre de moules payés à l'inscription à 5 (5 € le moule) ;
- d'ouvrir la coupe du samedi 23 décembre 2023 au samedi 23 mars 2024 ;
- d'autoriser la vidange du lundi 24 juin 2024 au dimanche 18 août 2024 (adaptable en fonction des conditions météorologiques) ;
- de nommer garants de la coupe Guy Carras, Mikaël Gros et Michel Guillon.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les propositions ci-dessus et charge M. le Maire de demander à l'ONF l'ouverture de la coupe.

5 - Tarifs des locations communales 2024

M. le Maire propose de ne pas changer, pour 2024, les tarifs des locations et autres prestations communales (salles, matériel, photocopies ...).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le maintien des tarifs 2023 pour 2024.

6 - Tarifs des concessions cimetière et emplacements columbarium

M. le Maire propose de créer une nouvelle concession temporaire d'une durée de 15 ans. Son coût pourrait être de 80 €, tant pour le cimetière que pour le columbarium.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la création d'une concession temporaire d'une durée de 15 ans au tarif indiqué.

7 - Rétrocession de concession

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'une personne ayant acquis, en 2017, une concession cinquantenaire dans le cimetière communal quitte la commune et souhaite rétrocéder cette concession, vide de toute sépulture. Cette rétrocession est légalement possible et doit se faire contre un remboursement au prorata de la durée restante, soit 198 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ladite rétrocession aux conditions ci-dessus.

8 - Rapports annuels de Bièvre Isère Communauté

M. le Maire présente les rapports annuels, pour l'année 2022, sur :

- le prix et la qualité du service public de l'eau potable ;
- le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif ;
- le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif ;
- le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Le Conseil Municipal prend acte de ces différents rapports.

9 - Restauration de la croix de mission de la place de l'Église : demandes de subventions

M. le Maire expose au Conseil Municipal que le diagnostic effectué par un architecte du patrimoine sur la croix de mission située sur la place de l'Église montre que celle-ci demande des travaux de réfection et d'entretien : descellement, dépose et restauration de la croix, nouveau socle en pierre de calcaire dur, pour un coût estimé à 29 226 € HT,

Le plan de financement pourrait être le suivant :

- Département de l'Isère : 8 767,80 € (30 %) ;
- Région Auvergne-Rhône-Alpes : 10 229,10 € (35 %) ;
- Commune : 10 229,10 € (35 %).

M. le Maire propose donc de déposer des demandes de subventions auprès de la Région et du Département pour les montants ci-dessus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à déposer lesdites demandes de subventions pour la restauration de la croix de la place de l'Église.

10 - Crédit d'équipements sportifs : attribution des lots et signature du marché

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre de la création d'équipements sportifs, une consultation à procédure adaptée ouverte a été lancée le 29 septembre 2023.

La commission d'appel d'offre réunie le 17 octobre 2023 a retenu :

- lot 1 (aire de fitness) : PERTICOZ Gérard + sous-traitant MCA pour 25 600 € HT ;
- lot 2 (padel) : PERTICOZ Gérard + sous-traitants COTE COURT et SOCADEL pour 240 760,80 € HT ;
- lot 3 (basket 3x3) : PERTICOZ Gérard + sous-traitant COTE COURT pour 41 800 € HT ;
- lot 4 (pumptrack) : WISE RIDE + sous-traitant SPORT ET PAYSAGE pour 91 167 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les attributions de marché et autorise M. le Maire à signer chaque marché avec le candidat retenu.

11 - Maison de Santé Pluridisciplinaire : demande de subvention

M. le Maire rappelle le projet de construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire de 320 m², proche de la structure existante. Ce projet, d'un montant de 900 000 € HT, est subventionnable dans le cadre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

Il propose donc de demander une subvention de 100 000 € (11,11 %).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention de 100 000 € et charge M. le Maire de toutes les formalités.

Compte-rendu du Conseil Municipal des Enfants (CME) du Octobre, à 16h30

Pour cette première réunion de l'année scolaire, les élus représentant les CM1 et les CM2 (et les 4 élus adultes encadrant le CME) ont accueilli les nouveaux élus de CE2 (Jules CACHET, Isia CHABOUD et Mayron ROOBROUCK). 7 élus étaient présents. 2 étaient excusés.

1. REGLEMENT INTERIEUR

Lecture du règlement avec les explications nécessaires.

2. FINANCES

Le bilan financier de 2022/2023 laisse apparaître un reste de 3033.55 €.

Le budget de l'année 2023/2024 sera donc de 3 000 € plus le reliquat des années précédentes, soit une somme de 6033.55 €.

3. PROJETS EN COURS

- Les aménagements piétonniers dans le village : L'aménagement piétonnier chemin des Chapelles est en cours de réalisation
- La construction du pumprack : L'entreprise a été choisie, les travaux vont pouvoir commencer dans les mois qui viennent.
- La pose d'une table de ping-pong : Elle est posée, l'aménagement autour de la table va se faire pendant les vacances.
- Les panneaux pour la sécurité des cyclistes : Ils sont commandés. Dès leur réception, nous les poserons.

4. NOUVELLES PROPOSITIONS

De nouvelles idées ont été proposées et serviront de sujets de discussion lors des prochaines réunions :

- Faire des activités avec le don du sang
- Installer des cages de foot à l'école du haut dans l'espace vert.
- Arrêter la pollution pendant une journée en allant à l'école en vélo ou à pied.
- Mettre un panneau 30 dans le village.
- Organiser une journée propre.
- Installer une tyrolienne vers l'aire de jeux.
- Faire un parcours de santé autour de l'étang avec des appareils de musculation.
- Avoir des cerceaux à la récréation.
- Faire une chasse aux trésors dans le village.
- Améliorer certaines choses dans l'école pour que tous les enfants puissent participer.
- Organiser une fête du cinéma.
- Installer un filet dans la cour de l'école primaire pour arrêter les ballons.
- TERRE DE JEU 2024 : Manifestation prévue le 3 mars 2024, en lien avec la Communauté de communes (parcours pédestre, exposition, stands de sports divers...).

Nous avons pu décider de faire avancer des projets rapidement :

- Pour l'achat de cerceaux, des propositions seront faites à la prochaine réunion.
- Pour les panneaux « 30 », G. Jouvhomme va voir avec M. le maire.
- Pour les cages de foot, nous en avions déjà parlé lors de l'année précédente. Il est possible de tracer des cages contre le mur du préau.

5. CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les élus sont invités à la **commémoration du 11 novembre à 11h au monument aux morts**.

Gérard JOUVHOMME a fait un rappel sur le 11 novembre et il a donné le déroulement de la cérémonie. Il a rappelé le sérieux de cette cérémonie.

Chaque jeune élu portera un drapeau « bleu-blanc-rouge ».

Nouvelle rubrique : que deviennent vos impôts locaux ?

Le prélèvement des impôts locaux représente annuellement une recette communale d'environ 369 000 €.

Les dotations attribuées à la commune par les autres collectivités (principalement l'état) s'élèvent à 320 000 €. Ces recettes permettent à la commune de fonctionner et d'équilibrer son budget.

Le budget réel de fonctionnement de la commune est de l'ordre de 650 000 €.

Sur ce montant, 243 000 € sont consacrés aux frais de personnel (salaires, charges, diverses cotisations, etc.). Avec le montant restant, la municipalité s'occupe de l'entretien des bâtiments, de la voirie, paie ses diverses consommations (électrique, fuel, gaz, eau, etc.), règle les différentes assurances et cotisations, achète du matériel et des produits courants, gère les frais liés aux diverses associations communales, s'occupe du fonctionnement des écoles, etc...

A chaque compte-rendu, nous mettrons en évidence une thématique.

Ce mois-ci, nous vous présentons les **coûts de fonctionnement liés aux écoles maternelle et primaire**.

L'année dernière, 116 enfants, issus de 87 familles, étaient scolarisés dans les écoles de notre village. Sur les 87 familles, 13 avaient un seul des parents résidant sur la commune. 18 familles n'habitaient pas le village.

Le coût de fonctionnement annuel lié aux écoles est de 67 739 € (ce qui représente **584 € par enfant**).

La commune de Bossieu nous a reversé 5 040 € pour 10 enfants scolarisés à Faramans.

Le **reste à charge communal** est donc de **62 699 €**.

D'autre part, depuis 2011, la **commune a investi 2 300 000 € dans ses bâtiments communaux** (d'où **92 000 € d'emprunt remboursés annuellement pour le scolaire**, pendant 25 ans).

Les frais de fonctionnement liés à la garderie (du matin, de midi et du soir) sont de 62 270 €

Sur cette somme, la participation des parents est de 24 109 €.

Le reste à charge communal est donc de 38 161 €.

61 % des frais de garderie sont donc financés par la commune.

Pour rappel, les repas sont facturés à prix coûtant aux familles.

Informations diverses

1. Information - Communication

En plus des comptes rendus du Conseil municipal diffusés régulièrement et du Petit Renaillot (distribué en fin d'année), la municipalité de Faramans communique sur Panneau Pocket, sur Voisins vigilants et par l'intermédiaire de son site internet : www.faramans.fr.

2. Avancée des travaux communaux

* Le cheminement doux entre le futur lotissement « Les combes » et le centre bourg (en passant devant la Résidence Séniors) est en cours de réalisation.

Chemin des Chapelles, un cheminement doux a été réalisé afin de relier l'école maternelle à la mini-crèche.

* La mise aux normes des terrains de football est en cours.

Les travaux du terrain « honneur » ont eu lieu la première quinzaine d'août.

Les travaux de restauration du terrain « annexe » de football vont se terminer d'ici fin 2024. Ce terrain sera praticable pour la reprise de la saison 2024-2025.

Les travaux de création d'un Pumptrack, d'une Aire de fitness, d'un Basket 3x3 et de deux Padels vont débuter.

* Afin de pouvoir accueillir de nouveaux professionnels de santé, dans de très bonnes conditions, la municipalité va réaliser une extension, de 320m², de la Maison de Santé Pluridisciplinaire. Les travaux devraient débuter d'ici fin Novembre.

* Les travaux de la Résidence Séniors et du lotissement « Les Combes » portés par EVALLY Promotion ont débuté.

La livraison, de ces deux programmes, devrait être effective au second semestre 2024.

L'ensemble de ces chantiers va générer quelques perturbations : sens de circulation différents, nuisance sonore, présence accrue de camions, etc.

Au final, la commune sera dotée de nouveaux services, à destination de toutes les tranches d'âge de la population.

3.Liste des professionnels de santé

Les professionnels de santé suivant sont présents à l'Espace de Santé d'Autimont (situé au 17, chemin de La Porte Bleue) :

Médecin généraliste AILLET :	Prise de rendez-vous sur Doctolib - Dr AILLET Morgane
Médecin généraliste BREDY :	04 74 54 25 17
Médecin généraliste CATTIN :	04 74 57 91 78
Soins infirmiers :	04 74 20 35 33
Kinésithérapeute :	04 74 59 36 10
Orthophoniste :	06 71 41 76 66
Kinésiologue :	06 50 28 06 95
Psychologue-Psychothérapeute :	06 34 10 29 98
Ostéopathe :	06 43 14 94 58

Etiopathe :	06 51 55 50 73
Energétienne (acupuncture) :	06 35 32 43 20
Réflexologue plantaire :	06 89 56 18 91
Psychomotricienne :	07 49 38 99 53

Le Cabinet dentaire (04 74 54 39 64) et la Pharmacie (04 74 54 27 06) sont restés dans leurs anciens locaux.
Depuis mi-septembre, une diététicienne, Pauline GARNIER (07 68 69 45 04) intervient dans des locaux communaux. Vous pouvez, dès à présent, prendre rdv avec elle.

L'Hypno thérapeute (06 52 38 33 51), la Masseuse énergéticienne (0427871950), la Médiatrice en communication non violente (06 66 30 20 59) et la Magnétiseuse (06 30 68 58 06) exercent dans le Pôle médecine douce localisé au 119, montée de l'église.

Elles ont été rejointes depuis peu par :

- + Xavier DUHOUX (06 76 93 96 75), Ostéopathe – Energéticien (méthode Poyet),
- + Audrey CHENAVAS (06 59 87 20 20), qui utilise la Bio-résonance.

Valérie MONIER (06 70 71 63 76) propose de la Gestalt Thérapie.

Enfin, la section ADMR (04 74 54 29 45) a ses bureaux au rez-de-chaussée de la maison GUILLOU Ludovic.

4. Autres professionnels dans des bâtiments communaux

Pour rappel, tous les vendredis après-midi, Mme Myrtille DANZO (architecte) est présente dans son local au 119, montée de l'église (cabinet en face de l'agence postale). Vous pouvez la contacter au 06 67 60 92 89.

5. Locaux disponibles

Des locaux pouvant convenir pour l'installation d'un nouveau commerce, d'artisans, de professions libérales réglementées, de services, de professionnels de santé sont disponibles au centre bourg.

D'autre part, une zone artisanale portée par une société privée va voir le jour en face de l'ancienne usine Gilibert Remorques.

Si vous connaissez des candidats, adressez-vous à la Mairie : 04 74 54 22 97 mairie.faramans@gmail.com.

6. Commerces présents au Centre bourg :

● L'un Passe	04 74 85 84 48	Bar-Jeux-Tabac-Presse-Relais colis-Point vert,
● Boucherie du Suzon	04 74 54 34 89	Boucherie-Charcuterie,
● Boulangerie Michallon	04 74 54 33 23	Boulangerie-Pâtisserie,
● La Roselière	04 74 54 25 92	Restaurant-Pizzeria,
● Douceurs d'Autrefois	04 74 57 29 33	Livraison de repas à domicile,
● Desclics Paysan	04 74 57 29 33	Fruits, légumes, épicerie, laitages bio et/ou local, poisson, vin et spiritueux, etc... ,
● NC auto sports	06 75 09 25 97	Garage automobile,
● Ag Coif'	04 74 54 22 14	Salon de coiffure,
● BF informatique	06 76 69 15 29	Dépannage informatique.

Certains d'entre eux (Boucherie, Boulangerie, Coiffure, Livraison de repas, Dépannage informatique) exercent dans des locaux appartenant à la commune.

Leurs loyers permettent à la municipalité de maîtriser sa fiscalité.

Alors n'hésitez pas à franchir le pas et à pousser la porte de l'ensemble de nos commerçants et artisans.

7. LUDOTHEQUE Intercommunale

La ludothèque de Bièvre Isère recherche des bénévoles. Alors si vous aimez les moments de partage et les instants ludiques, devenez bénévole et rejoignez une équipe dynamique.

Plus d'infos au 06 19 08 68 27 et sur bievre-isere.com

8. Enquête de l'INSEE

L'INSEE réalise une enquête dans notre commune sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Quelques ménages seront sollicités. Si vous en faites partie, vous recevez une lettre vous en informant et précisant le nom de l'enquêteur chargé de vous interroger.

L'enquêteur contactera les ménages concernés. Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel.

Merci de lui réservé un bon accueil.

Vos réponses seront confidentielles.

9.Vidéo et Cartes postales de Faramans

La vidéo du village est disponible à l'accueil de la Mairie (15 € avec la clé USB).

D'autre part, des cartes postales (anciennes et récentes) du village sont aussi en vente à l'accueil de la Mairie.

10.Déjections canines et équines sur la voie publique

Nous vivons dans un cadre rural, à la campagne, il est tout à fait normal de voir des personnes promenées leur chien en laisse sur nos chemins et nos trottoirs, de voir des cavaliers sur nos chemins.

Par contre, il n'est pas normal du tout que les propriétaires des chiens et des chevaux ne ramassent pas les excréments de leur animal.

Si ces faits devaient se reproduire, des dépôts de plainte auraient lieu.

11.Nouveaux professionnels : signalez-vous !

Si vous êtes habitant de Faramans et que, depuis début 2022, vous avez créé une **activité artisanale, commerciale, de service, de tertiaire, agricole, médicale, etc...**, merci de vous **signaler** en Mairie afin que vous puissiez apparaître sur le site de la commune et sur les différents supports municipaux.

12.Marché hebdomadaire

Le Marché hebdomadaire, du Mardi matin, a lieu sur la Place du Tailleur.

Vous pouvez retrouver vos commerçants ambulants habituels :

- Primeur SAID,
- Traiteur THIEBAULT,
- Vêtements RIVIERE.
- Œufs MANGE,
- Ferme du SOZEA,

13.Défibrillateur

Quatre défibrillateurs sont mis à la disposition de la population :

- Un sous le porche, entre la maison RAMU et l'Espace de Santé d'Autimont.
- Un autre est situé devant l'accueil du Golf.
- Un autre est positionné vers les sanitaires Est du Camping.
- Un autre est installé au Centre Equestre de Faramans.

14.Vente de jus de raisin

Le CERF a organisé le Marché aux châtaignes, le Samedi 14 Octobre 2023.

Le jus de raisin, issu des vendanges, a été pasteurisé.

De nombreuses bouteilles ont déjà trouvé preneur. D'autres sont encore en vente à la Boulangerie (3€50 la bouteille de jus de raisin « Made in Faramans ») et à Desclics Paysan.

N'oubliez pas de rendre les bouteilles, elles peuvent être recyclées !

15.Tombola du CCAS

Les tickets sont joints à ce compte-rendu.

D'autres sont en vente à la Mairie et au salon de coiffure AG'Coif.

Stand le Dimanche 5 Novembre, de 7h30 à 12h, sur la Place du village.

Les tickets sont à ramener à l'accueil de la Mairie avec l'argent.

De nombreux lots dont un premier lot « de 200 euros de bons d'achat ».

Le tirage au sort aura lieu le Dimanche 12 Novembre, à 10h30, au Centre culturel, lors d'un apéritif – vente de pâtisseries.

16.Repas des Séniors

Le 3 décembre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en lien avec la municipalité, organisera le repas des séniors.

Cette année, vous aurez le choix entre prendre le repas à la salle ou bien l'emporter à votre domicile. Toutes les personnes nées en 1953 et avant, pourront prétendre au repas.

Si vous avez l'âge requis et que vous êtes nouveau sur la commune (et non invité en 2022), n'hésitez pas à donner vos coordonnées à l'accueil de la Mairie (04 74 54 22 97 ou mairie.faramans@gmail.com). Inscription jusqu'au 8 novembre..

17.Cagnotte pour Enzo LAURENT

Les parents de Enzo LAURENT, âgé de 16 ans, atteint de myopathie de duchène lance un appel aux dons.L'argent récolté servira à l'achat d'un véhicule d'occasion (18000€) ainsi qu'un nouveau fauteuil roulant électrique, le tout adapté à sa taille actuelle.

Le fauteuil roulant coûte 27000 €, après déduction des différentes aides, il leur reste à charge 11000 €. Cela

permettra à ENZO de rester autonome un maximum pour qu'il puisse continuer à sortir et vivre sa vie d'adolescent.

Les parents vous remercient pour votre générosité.

Une boîte est mise à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Vous pouvez aussi faire un don grâce à la cagnotte mise en ligne sur internet : <https://app.lacagnottedesproches.fr/cagnotte/aidons-enzo/>

18.Téléthon 2023

Retenez les dates des 8 et 9 décembre pour participer à l'édition 2023.

La Commission communale proposera diverses animations.

A partir du 17 novembre, vente de bougies pour vos illuminations.

Vendredi 8 décembre, à 16h30, devant l'école maternelle, des ateliers créatifs sur le thème « illuminations et fêtes » ainsi qu'un goûter « crêpes-party » vous attendent et ce n'est pas que pour les enfants !

Samedi 9 décembre, à partir de 13h30 au centre culturel : départ des randonnées, marche accompagnée par le club de marche ou course ; coinche et jeux de société. Crêpes, vin et chocolat chaud seront là pour le réconfort !

Programme complet à venir.

Ensemble, faisons avancer la recherche...

Retrouvez toutes les informations communales sur www.faramans.fr

Le Conseil Municipal de FARAMANS

Festivités à venir :

Novembre Vendredi 3 Samedi 11 Dimanche 12 Mardi 14 Samedi 18 Dimanche 19 Jeudi 23 Vendredi 24 Samedi 25 Samedi 25	Conseil d'Administration du C.E.R.F Commémoration de l'armistice du 11/11/1918, à 11h Tirage de la Tombola du CCAS Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h Matinée Paella, de l'ADMR Marché de Noël des ateliers créatifs A.C.C.I.F Assemblée générale du Club de l'Amitié, à 10h Soirée des sponsors et bénévoles de la foire, C.E.R.F Matinée Diots des Conscrits, à partir 10h Loto du Club Sportif Football	Salle de réunion Monument aux Morts Salle des fêtes Salle de réunion Salle d'animation stade Salle des fêtes Salle de réunion Salle des fêtes Salle d'animation stade Salle des fêtes de Penol
Décembre Dimanche 3 Vendredi 8 Vendredi 8 et Samedi 9 Dimanche 10 Mardi 12 Vendredi 15 Vendredi 15 Dimanche 17	Repas des séniors, offert par le C.C.A.S. Illuminations, points chauds de l'U.P.I.F. Téléthon Bourse d'échange Moto de Retour de Kick Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h Collecte de sang, à partir de 16h Marché de Noël du Sou des Ecoles Repas Club de Marche	Salle des fêtes Centre du village Ecole et Salle des fêtes Base de loisirs Salle de réunion Salle des fêtes Préau de l'école primaire Salle des fêtes

INVITATION

Louis LAUGIER, Préfet de l'Isère
Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Jean-Pierre BARBIER, Président du Département de l'Isère
Gilles BOURDAT, Maire de Faramans
et son Conseil municipal

ont le plaisir de vous inviter

**aux inaugurations de la restauration de l'église
et de l'extension de l'école maternelle**

Vendredi 17 novembre 2023

- ✓ **16h00 : Eglise**
- ✓ **16h45 : Ecole**

Comptant sur votre présence, nous vous donnons rendez-vous, à 16h00 devant l'Eglise



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Vendredi 17 Novembre